



European  
University  
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

# La migration féminine au Mali

***Modibo Keita***

---

---

**CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/15**

---

---

**Série sur genre et migration**  
***Module Socio-politique***

Co-financé par l'Institut universitaire européen et  
l'Union européenne



**CARIM**  
**Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur genre et migration**  
**module socio-politique**  
**CARIM-AS 2011/15**

## **La migration féminine au Mali**

**Modibo Keita**

Directeur général, cabinet d'études Kala Saba, Bamako

Cette publication fait partie d'une série de publications sur genre et migration préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "Genre et migration dans les pays de l'Afrique subsaharienne et au Sud et à l'Est de la Méditerranée" (18-19 octobre 2010).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours de l'hiver 2011, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur genre et migration est disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.carim.org/ql/GenreEtMigration>

© 2011, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org/Publications/>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales  
Centre Robert Schuman  
Institut universitaire européen (IUE)  
Convento  
Via delle Fontanelle 19  
50014 San Domenico di Fiesole  
Italie  
Tél: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

Les données et les recherches au sujet de la migration féminine au Mali sont rares. Cet article, qui privilégie une approche qualitative, suggère d'approfondir la question de la relation entre migration féminine et promotion de la femme, autrement dit la connaissance des conséquences de la migration féminine aux plans individuel, social, économique et culturel. Cette question renvoie, plus largement, à la question de la promotion de la femme et à la relation entre genre et développement (GeD). À travers différents exemples, cet article suggère des pistes de réflexion, afin de soutenir et de renforcer le rôle des femmes migrantes dans le développement.

## **Abstract**

### *Female migration in Mali*

Little data and research are available on gender migration in Mali. This paper, which adopts a qualitative approach, proposes, therefore, to deepen the understanding of the relationship between gender migration and the empowerment of women : in other words, the consequences of gender migration on the individual, social, economic and cultural levels. This question is related to the broader issues of women's advancement and the relationship between gender and development (GeD). Different examples are presented in order to stimulate reflection, with the aim of supporting and strengthening women migrant's contributions to development.

## Table des matières

Introduction .....	1
I. La migration féminine, objet d'une attention croissante.....	1
Définition et concepts .....	1
Bref historique de l'émigration des femmes maliennes .....	2
Emergence et limites des études sur le sujet .....	3
II. Profils des migrantes maliennes .....	4
Zones de départ et pays d'accueil.....	4
Caractéristiques socioprofessionnelles.....	5
III. Les conséquences des politiques publiques sur la migration féminine .....	6
Le cadre légal et le poids des traditions.....	7
Les conséquences des politiques économiques .....	8
IV. Rôle et intégration des migrantes maliennes.....	9
Contribution au développement du pays d'origine.....	9
Intégration dans le pays d'accueil.....	9
Conclusion.....	11
Recommandations .....	12
Bibliographie.....	13

*« Etre femme n'a rien d'insultant en soi.  
Ce qui est insultant, c'est la femme qui ne lutte pas »  
(Mougantafé Konté, artiste malienne).*

## **Introduction**

La présente communication vise à apporter des éléments d'appréciation au sujet de la migration des femmes maliennes. Elle est complémentaire d'une série de travaux sur les flux migratoires au Mali réalisés dans le cadre du CARIM (Keita, 2010). Cette modeste contribution, menée avec l'assistance du sociologue M. N'Gomory Doumbia, approfondit les rares travaux réalisés sur cette question, mais des recherches d'envergure seraient nécessaires pour maîtriser les contours du sujet.

Après avoir traité de la définition de la migration féminine et de ses limites (chapitre 2), ce texte revient sur l'histoire de la migration des filles et des femmes au Mali, ainsi que les recherches menées sur ce sujet (chapitre 3). Puis, il analyse les principales causes, caractéristiques et conséquences de la migration féminine, en mettant l'accent sur les relations entre genre, migration et développement durable (chapitres 4 à 10). Des recommandations générales et/ou spécifiques sont présentées en conclusion (chapitre 11).

En guise de méthodologie, nous nous sommes appuyés sur des interviews, l'observation et sur l'analyse de documents.

Nous avons mené des entretiens avec des émigrés maliens résidants dans un pays d'Afrique, en Allemagne, aux Etats-Unis d'Amérique, en France ou Suisse, dont certains étaient de passage à Bamako. Par ailleurs, des personnes-ressources, femmes ou hommes, ont contribué à orienter nos réflexions.

Par ailleurs, à défaut d'avoir le temps de mener une recherche empirique exhaustive, nous nous sommes appuyés sur nos observations et notre expérience personnelle (évaluation expérientielle), c'est-à-dire notre appréciation et notre perception quotidiennes de la société malienne à travers les médias, les acteurs de la migration, notre entourage personnel et familial.

Nous avons utilisé les ressources documentaires de différentes structures universitaires et/ou institutionnelles à Bamako : le CIGEM (Centre d'Information et de Gestion des Migrations), l'Institut des Sciences Humaines, l'Institut du Sahel. Nous avons également pris contact avec des institutions officielles en charge de la migration : le MMEIA (Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine), la DGME (Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur).

De manière générale, il n'existe pas de documents traitant spécifiquement de la migration féminine au Mali, mais cette question est évoquée dans le cadre de recherches plus larges portant sur les migrations. Au niveau international, la question du genre et de la migration est largement traitée, et le cas du Mali est parfois évoqué. Toutefois, au Mali, les institutions publiques, y compris l'université, semblent « ignorer » cette question, alors qu'une réflexion approfondie, spécifique et exhaustive, sur les fortunes diverses des migrantes apparaît comme nécessaire. Finalement, les informations et les réflexions théoriques générales sur la migration féminine, au niveau international, ont contribué à l'exploration systématique du cas malien.

## **I. La migration féminine, objet d'une attention croissante**

### **Définition et concepts**

Ce chapitre vise à clarifier le cadre théorique qui sous-tend notre analyse de la migration des femmes et des filles au Mali.

Dans le cadre de la présente étude, la *migration féminine* s'applique au déplacement international temporaire ou de longue durée des personnes de sexe féminin d'un pays A, appelé pays de départ, celui-ci étant généralement le pays d'origine, vers un pays B, appelé pays d'accueil, où la femme acquiert un statut de résidente temporaire ou permanente. En l'occurrence, le pays de départ désigne généralement le Mali.

La migration féminine inclut plusieurs catégories de femmes maliennes parmi lesquelles on peut citer les étudiantes, les femmes et filles en quête d'une opportunité de formation continue, d'emploi ou exerçant un métier à l'étranger ; les femmes mariées, divorcées ou veuves ; les enfants, éventuellement adoptés, de parents résidant à l'étranger.

La présente étude ne prend pas en compte le cas des femmes qui font la navette entre le Mali et un ou plusieurs pays étrangers dans le cadre de leurs activités professionnelles (commerçantes, artisanes, artistes, etc.), tout en gardant leur résidence principale au Mali. De même, cette étude ne traite pas des femmes étrangères ou naturalisées maliennes résidant au Mali de façon temporaire ou permanente.

Par ailleurs, le concept de la « *féminisation de la migration* » fait référence à la visibilité progressive des migrantes comme actrices numériquement importantes des flux migratoires au niveau mondial, et à l'intérêt croissant que leur portent les institutions de développement comme de potentiels *agents de développement*, en raison de leur participation significative aux transferts d'argent vers leur pays d'origine. La féminisation de la migration est liée à la *féminisation de la pauvreté*, dans les pays du Sud en voie d'intégration dans le système néolibéral mondial, qui est un outil clef de l'approche *Genre & Développement* (GeD) (Dannecker/Sieveling, 2009).

Cependant, la présente étude, tout en adoptant ces instruments théoriques, ne relève pas exclusivement de l'approche sociologique GeD, qui est certes intéressante, mais qui ne reflète guère la complexité de la société malienne, en particulier en ce qui concerne la situation des migrantes. Des réflexions issues ou proches de l'approche *Promotion féminine* (*Women in Development*) sont aussi relayées dans le texte.

Quant à la notion de *développement*, elle fait référence, entre autres, à l'augmentation des revenus de la population et à la multiplication des infrastructures et des services de base, ainsi qu'à l'accès de la population à ces infrastructures et à ces services, en particulier les femmes qui représentent 50,4 % de la population malienne<sup>1</sup>.

### **Bref historique de l'émigration des femmes maliennes**

L'histoire de la migration féminine au Mali est indissociable de celle de la migration au Mali en général, car les femmes et les filles maliennes ont toujours été intégrées à toutes les formes de mobilité intercommunautaire et déplacements internationaux. Les causes de ces déplacements étaient diverses : commerce international, augmentation des revenus familiaux, calamités naturelles, épidémies, guerres, adoptions d'enfants, regroupements familiaux et exercice de certaines professions (exciseuses, griotes, etc.).

Cependant, un nouveau phénomène est apparu ces dernières décennies et il prend une ampleur impressionnante : des femmes voyagent de façon indépendante et séjournent à l'étranger pour les études ou une carrière professionnelle, comme une citoyenne majeure jouissant de ses droits civiques et échappant au contrôle de proximité de la famille étendue. Jusqu'au début des années 1990, la femme malienne, y compris la femme expatriée ayant un conjoint malien, avait besoin de

---

<sup>1</sup> « Les femmes, au nombre de 7.314.432, représentent 50,4 % de la population résidente totale, contre 7.202.744 hommes, soit 49,6 %. L'effectif des femmes est relativement plus élevé que celui des hommes dans toutes les régions, sauf dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal et dans le District de Bamako » Note de présentation des résultats provisoires du 4<sup>e</sup> Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH), Ministère de l'Economie et des Finances du Mali - Institut National de la Statistique (INSTAT), Bamako, 2009, p.2.

l'autorisation écrite de son mari ou de son tuteur pour obtenir un visa de sortie et quitter légalement le territoire national. Ce n'est plus le cas depuis la révolution démocratique de mars 1991.

Le besoin d'émancipation des femmes est subséquent à l'aggravation de la conjoncture économique (crises de l'emploi), et lié à la faillite des systèmes de protection sociale et à l'effondrement des tissus sociaux (crises de la grande famille). Cela a favorisé l'acceptation par la société de davantage d'indépendance au profit des femmes, en particulier dans leurs déplacements. Par là, beaucoup de femmes ont amélioré leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Toutefois, et parallèlement, cela a également permis à des réseaux illicites d'organiser l'exploitation des femmes et des filles (prostitution, différentes formes d'abus sexuels, exploitation comme domestique, etc.), qui a atteint des degrés très préoccupants au sein de la société africaine, en général, et de la société malienne, en particulier.

Cette évolution est vécue, et perçue, par la société malienne de manière quasi angoissante, depuis l'avènement de la démocratie pluraliste au Mali en mars 1991, laquelle a définitivement consacré toutes les libertés civiles et politiques pour tous les Maliens sans discrimination de genre. Toutefois, selon nous, la prise de conscience de l'ampleur de ce phénomène reste lente en raison des traditions culturelles selon lesquelles la femme est subordonnée à l'homme, plus précisément, à ses parents, puis à son conjoint. Cette situation pourrait expliquer pourquoi les chercheurs maliens ont, pendant longtemps, accordé peu d'attention à l'analyse de diverses formes de migrations féminines au Mali, à l'exception de l'exode rural des femmes, du milieu rural vers les centres urbains.

### **Emergence et limites des études sur le sujet**

Depuis les années 1990, avec l'émergence des préoccupations liées à l'approche GeD, en particulier la *féminisation de la pauvreté* et l'augmentation sensible du nombre de femmes migrantes, travaillant dans les pays du Nord, les migrations féminines attirent progressivement l'intérêt au niveau de la recherche et des acteurs du développement<sup>2</sup>. Actuellement, des organismes de recherches, des organisations internationales et des institutions maliennes fournissent de plus en plus d'efforts afin d'analyser la *féminisation de la migration* (OIM ; CIGEM ; Université du Mali ; Ministère de la Promotion, de l'Enfant et de la Famille malien ; BMZ - Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement allemand ; CARIM ; etc.). L'objectif est de mieux maîtriser les flux migratoires et de faire en sorte que les migrantes contribuent au développement de leur pays d'origine.

Dans ces conditions, alors que la question de la migration est largement présente dans l'actualité (média, discours politiques) et la vie quotidienne des Maliens (réseaux personnels et familiaux, drames de l'émigration irrégulière), le manque d'études approfondies quantitatives et/ou qualitatives est surprenant. Cela signifie, finalement, que l'intérêt porté à la migration internationale des femmes maliennes est relatif, voir marginal, et que la situation des femmes est traitée dans le cadre d'études générales, sans en approfondir les éventuelles caractéristiques spécifiques. Faute d'analyse qualitative, les trajectoires spécifiques des femmes maliennes sont inconnues.

Ces difficultés peuvent être dues à plusieurs facteurs que l'on se contentera d'énumérer : les mandats donnés aux chercheurs, consultants et autres techniciens par les commanditaires des études ; les moyens budgétaires limités des chercheurs et les délais souvent très contraignants ; enfin, des instruments conceptuels appropriés pour appréhender qualitativement les diverses trajectoires de migrantes, ce qui s'explique justement par l'absence de recherche fondamentale.

L'analyse historique de l'évolution de la migration féminine au Mali montre que les femmes ont généralement suivi les hommes, pour des raisons culturelles, jusqu'à récemment, alors que les vagues

---

<sup>2</sup> "So far gender has not been a prominent issue on the agenda of migration research and policy. Only recently female migration has been 'discovered' and increasingly the term *feminization of migration* is used to describe this 'new' phenomenon." (Dannecker/Sieveling, 2009, p. 3).

d'émancipation féminine et l'acquisition des libertés démocratiques ont favorisé l'acceptation par la société malienne de l'émigration autonome des femmes. En effet, durant les trois phases de l'émigration malienne vers l'Europe, en particulier vers la France, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, les femmes qui ont migré l'ont fait généralement pour accompagner leur mari ou leur père, ou en tant qu'aide-ménagère.

Tout d'abord, avant 1939, sur les grands chantiers de la colonisation, tels la construction du barrage de Markala, près de Ségou, au Mali ; ou la production arachidière au Sénégal par les travailleurs migrants saisonniers maliens, appelés les *navetanes*, en particulier dans la région de Kayes, dans la région dite du Haut Sénégal - Niger.

Ensuite, de 1945 à la première crise pétrolière, en 1973/1974, pour la reconstruction de l'Europe avec des départs massifs vers la France des Soninkés de la région de Kayes, ce qui explique que les femmes soninkés aient été les premières et les plus nombreuses à s'expatrier en France. Notons que cette vague d'émigration est venue renforcer la forte tradition migratoire de cette région, liée au commerce international, que les Soninkés pratiquent depuis le Moyen-Age afin, selon certains auteurs, de renforcer le pouvoir économique de la famille et d'améliorer son prestige social<sup>3</sup>. Parallèlement, durant cette période, l'émigration s'intensifie vers les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Sénégal, etc.) et de l'Afrique Centrale (Congo).

Enfin, depuis 1974, le durcissement progressif des règles de l'immigration vers la France a obligé les migrants maliens à rechercher de nouvelles destinations dans d'autres pays européens (Italie, Espagne), en Amérique du Nord, dans les pays arabes, en Asie. Dans un premier temps, les hommes sont partis seuls, puis, progressivement, à mesure que les migrants obtenaient un droit de résidence de longue durée et une situation économique stable, leur épouse les a rejoints. Les seules exceptions à cette forme de dépendance des femmes à l'égard de leur conjoint sont les étudiantes, qui sont généralement célibataires, et les femmes hautement qualifiées qui mènent une carrière professionnelle internationale et qui se prennent en charge, ainsi que leur famille.

## II. Profils des migrantes maliennes

Ce chapitre vise à cerner les spécificités des migrantes dans leurs relations avec leur environnement.

### Zones de départ et pays d'accueil

L'ensemble des régions et des localités maliennes est touché par la migration des femmes, mais la région de Kayes l'est plus fortement pour les raisons historiques précédemment mentionnées. Dans cette région, de nombreuses femmes mariées à des migrants vivent au sein des familles étendues de leur conjoint, en attendant de rejoindre leur conjoint à l'étranger. Certaines se consacrent entièrement à l'entretien des parents de leur conjoint, qui séjourne occasionnellement auprès d'elle. Nous avons également observé ce cas de figure dans d'autres localités, notamment à Bamako, où cette situation semble toutefois plus indigner les parents de la femme qu'à Kayes où le phénomène est ancien.

La plupart des femmes se déplacent dans le cadre du regroupement familial, les pays de destination étant les mêmes que ceux des hommes. Les destinations privilégiées sont les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale (Congo, Gabon, RDC) ; la France et l'Europe ; les pays du Golfe ; l'Amérique du Nord. Pour les migrants maliens qui ont acquis la nationalité des pays d'accueil, le regroupement familial ne pose pas de problème particulier. Toutefois, le regroupement familial est

---

<sup>3</sup> « Dès les années 1840, les jeunes Soninkés quittaient les régions soninkés pour une saison de travail comme 'navétanes' sur les bords de la Gambie où des marchands d'esclaves avaient inventé un contrat de travail 'libre' reposant sur la fourniture par le tuteur-logeur (*jatigi*) de terre et de semences d'arachide à de jeunes saisonniers qui, en échange, travaillaient sur ses champs cinq matinées par semaine - ces cultivateurs saisonniers gagnaient en Gambie cinq fois plus que les agriculteurs restés dans le Haut Sénégal » (Schmitz, 2008, p. 10).

plus difficile dans les « nouvelles » destinations de l'émigration malienne (Espagne, Italie), en raison du durcissement des conditions de l'immigration et des crises économiques mondiales.

Notons que les femmes migrantes hautement qualifiées migrent principalement vers la France et l'Europe de l'ouest, vers l'Amérique du Nord, et vers certains pays africains (Sénégal et Gabon).

Enfin, rares sont les Maliennes qui migrent irrégulièrement vers l'Europe, par voie terrestre ou maritime, en raison des risques encourus. Par contre, nombreuses sont les victimes des réseaux de traite des femmes et des enfants, qui les attirent vers des pays africains ou des pays arabes, en leur faisant de fausses promesses de mariage et/ou d'emploi. Ces femmes sont alors forcées de travailler clandestinement, de se prostituer, ou d'être des « esclaves » domestiques. Selon la Direction régionale de la Promotion de la Famille et de l'Enfant (DRPFEF) de Mopti, 173 garçons et 105 filles, soit 278 enfants, ont été interceptés entre 2001 et 2009 dans cette région frontalière avec le Burkina Faso, avant d'être ramenés dans leurs familles. Quant à la prostitution, l'esclavage domestique et les autres formes d'abus des filles et femmes à l'étranger, nous ne possédons malheureusement pas de chiffres. Les cas documentés de migration forcée de filles et de femmes représentent probablement le sommet d'un iceberg très profond. La société malienne tarde à prendre la mesure réelle de ce mal rampant, et se contente de percevoir les retombées financières bénéfiques de la migration féminine.

### **Caractéristiques socioprofessionnelles**

A défaut d'études quantitatives précises, les principales caractéristiques des migrantes maliennes présentées ci-dessous renvoient aux caractéristiques des migrants en général, nuancées si nécessaire.

Tout d'abord, les femmes maliennes qui émigrent sont jeunes, puisqu'il s'agit généralement d'étudiantes ou de femmes mariées récemment. Depuis 1974, en raison de la fin des politiques d'immigration de travail en Europe et du regroupement familial, la part des femmes n'a cessé de croître parmi la population malienne résidant à l'étranger (Mérabet et Gendreau, 2007, p. 21).

Les femmes maliennes qui émigrent sont peu qualifiées, pour la plupart, à l'image des migrants maliens en général, dont 60 % ne possède pas le niveau DEF (Diplôme d'Etudes Fondamentales), équivalent du BEPC français, c'est-à-dire un niveau d'instruction primaire. Pour la plupart, les femmes qui migrent dans le cadre du regroupement familial sont issues du milieu rural et défavorisé, et très souvent analphabètes.

Les femmes maliennes qui migrent dans le cadre du regroupement familial se chargent généralement des fonctions classiques d'une femme au foyer (éducation des enfants, ménage, etc.). Pour ces femmes, même celles qui possèdent un diplôme, la décision de rechercher et d'occuper un emploi peut poser un problème si l'époux souhaite que sa femme reste au foyer, et s'il en a les moyens financiers. Certaines femmes exercent une activité professionnelle, souvent temporaire, pour gagner des subsides propres ou pour dégager un complément de revenus, dans les domaines du marketing, du secrétariat, de l'entretien, de la restauration.

Progressivement, les femmes maliennes émigrées ont diversifié leurs occupations professionnelles. Certaines exercent des activités lucratives, relevant du secteur informel, au sein de la communauté des émigrés maliens : griotes aux mariages et aux baptêmes, tresseuses/coiffeuses, restauratrices spécialisées, petits commerces. La plupart des femmes qui exercent ces activités ne migrent pas dans le cadre du regroupement familial. Leur venue est sollicitée par leurs compatriotes émigrées, et certaines vont et viennent entre le Mali et l'étranger avant de choisir un lieu de résidence permanent à l'étranger. Ce type d'activité est, parfois, exercée par des femmes mariées à un émigré, si elles en ont la compétence et si leur mari est consentant.

Les femmes migrantes qualifiées et hautement qualifiées représentent une minorité. Elles exercent leur profession de manière indépendante, dans un secteur spécialisé, et migrent vers des pays culturellement ouverts qui favorisent l'indépendance et l'épanouissement personnel de la femme. Le

répertoire des universitaires maliens expatriés établi par le programme TOKTEN (*Transfer of Knowledge Through Expatried Nationals*) dénombre 33 femmes sur les 317 experts recensés, soit un peu plus de 10 %. Ce chiffre représente une indication intéressante pour estimer la proportion de femmes parmi les migrants maliens hautement qualifiés.

De plus, une analyse plus précise de ce répertoire permet deux constats intéressants. D'une part, les femmes sont présentes dans des domaines très variés (médecine, pharmacie, biologie, éducation, anthropologie, langues, littérature, économie, gestion financière, hôtellerie, gastronomie, télécommunication, architecture, droit, etc.), mais la proportion de femmes est sensiblement plus importante en médecine et en biologie, en économie et en gestion financière, et enfin en sciences sociales. D'autre part, la quasi-totalité de ces femmes hautement qualifiée résident en Europe et en Amérique du Nord (29/33) et seulement 4 en Afrique (Sénégal et Gabon). Nous en concluons que ces femmes recherchent des conditions de travail et de vie optimales (salaire élevé, environnement stimulant et valorisant, respect de leur droit, émancipation culturelle et personnelle).

Notons, enfin, que les femmes maliennes émigrées ne sont pas, ou peu, représentées au sein des organes représentatifs des Maliens de l'Extérieur, c'est-à-dire le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME). Pourtant, au Mali, à la faveur de la démocratie pluraliste et de l'ancrage institutionnel des Droits de l'Homme, de plus en plus de femmes s'engagent pour la promotion des femmes et investissent le champ politique, tant au niveau local que national. Mais, à l'heure actuelle, cette tendance n'est pas observable parmi les communautés de migrants maliens.

### **III. Les conséquences des politiques publiques sur la migration féminine**

#### **Les institutions et les associations en charge de la migration féminine**

Au Mali, il n'y a pas d'institution chargée spécifiquement de la gestion de la migration des femmes, et les dispositifs mis en place ne distinguent pas le genre dans leurs rapports avec les migrant(e)s : appuis et conseils aux candidats à la migration, accompagnement des Malien(ne)s de l'extérieur, mesures de réinsertion pour les migrant(e)s de retour, manifestations culturelles et scientifiques, etc.

Le MMEIA est responsable de la gestion des flux migratoires, y compris féminins. Cette question ne fait pas partie de celles dont est chargé le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. Par ailleurs, d'autres institutions étatiques ou non gouvernementales traitent de certains aspects spécifiques de la migration conformément à leurs missions : DGPC (Direction générale de la Protection civile) pour l'accueil et l'orientation des migrants expulsés ; DGME pour la promotion des intérêts des migrants et la communication gouvernementale sur cette question. Enfin, des programmes spécifiques (CIGEM, TOKTEN, etc.) sont financés par d'autres États et par la communauté internationale (UE, PNUD, OIM, UNESCO, etc.). L'ensemble de ces institutions traite de la migration féminine au Mali, sans pour autant y accorder une attention particulière, notamment le financement d'études approfondies, la constitution de statistiques, etc. Finalement, la migration n'est généralement abordée que de manière superficielle dans le cadre d'études générales sur les migrations.

Toutefois, il est intéressant de signaler l'existence d'associations communautaires créées par des migrantes pour leur autopromotion et/ou pour soutenir des femmes vulnérables restées au Mali ou qui y sont revenues après avoir émigré (cf. encadré 1).

### **Encadré 1 : L'Association des femmes maliennes en Suisse**

Créée dans les années 1990 par Madame A. B. et ses amies, l'objectif initial de cette association est de s'appuyer sur les regroupements des femmes maliennes vivant en Suisse pour lever des fonds et financer des petits projets de développement pour des femmes défavorisées au Mali. Les fondatrices, plutôt que de se rencontrer pour s'amuser, manger et boire, avaient pour objectif d'encourager les femmes maliennes émigrées, dont la plupart exercent une activité commerciale ou autre, à se regrouper plus souvent pour aider leurs parentes restées au Mali. L'association suisse, composée de différentes antennes dans des localités suisses où vivent des femmes maliennes, doit s'appuyer sur une association partenaire au Mali pour recevoir les fonds collectés et financer les projets des femmes.

Après plusieurs tentatives infructueuses, une association partenaire a finalement été créée en 2010 à Bamako sous le nom de *Danaya tòn*, sous l'impulsion d'une des fondatrices entretemps réinstallée à Bamako. Le siège est situé dans le quartier de Sokorodji (Commune VI) et la présidente est Mme K. C. Les membres sont des résidentes du quartier, pour la plupart des veuves et chefs de familles nombreuses, sans revenus réguliers.

L'association malienne a pour mission l'autopromotion et l'entraide. Elle développe des projets dans le domaine du ramassage des déchets ménagers et propose une assistance financière lors d'occasions exceptionnelles (en cas de mariage, de baptême, de décès, etc.), ou pour appuyer des projets professionnels et commerciaux individuels. L'association compte, tout d'abord, sur ses propres forces, mais elle est ouverte à tout partenariat susceptible de l'aider à atteindre ses objectifs.

Présentement, l'association suisse se trouve confrontée à des divergences entre ses membres. En effet, à cause de la crise économique, les jeunes générations récemment arrivées en Suisse plaident pour renforcer l'assistance en faveur des membres de l'association ou d'autres femmes maliennes en difficultés en Suisse, tandis que les fondatrices souhaitent rester fidèles à leurs visions initiales. Ces divergences ont affaibli l'association qui tente, toutefois, de continuer à soutenir l'association partenaire au Mali, *Danaya tòn*.

### **Le cadre légal et le poids des traditions**

Légalement, la femme mariée ne peut pas émigrer sans le consentement de son conjoint. En effet, l'article n 34 du code de mariage malien relatif aux droits et devoirs respectifs des époux dispose que :

« Le mari est le chef de famille. En conséquence, les charges du ménage pèsent à titre principal sur lui :  
le choix de la résidence lui appartient ;  
la femme est obligée d'habiter avec lui et il est tenu de la recevoir ».

Autrement dit, d'un point de vue légal, la femme mariée ne peut pas habiter chez ses parents ou ailleurs que dans la famille de son mari, à moins que son époux y consente, et ce dernier doit procéder au regroupement familial dans les plus brefs délais après le mariage, dans la mesure de ses possibilités.

Notons que ce devoir de l'époux répond également à une attente sociale très forte. Toutefois, dans la société malienne contemporaine, avec l'éclatement de nombreuses familles élargies, le développement de l'individualisme, et l'influence des valeurs occidentales, les femmes, notamment celle qui possèdent une formation supérieure et/ou si elles sont issues d'un milieu aisé, refusent de subir la domination des hommes. Les aspirations de ces femmes, soutenues par des mouvements d'émancipation de la femme et les promoteurs des droits civiques et humains, sont souvent perçues négativement au sein de la société malienne. Dans ce contexte, l'émigration, temporaire ou définitive, représente pour les femmes une façon de contourner ces résistances, comme le dit l'adage malien « *dugu bila ka wusa ni lada wili ye* » (mieux vaut abandonner la société que de vouloir changer la tradition).

## Les conséquences des politiques économiques

Pour diverses raisons, liées à la qualité de la terre et à la pluviométrie, aux structures économiques et aux modes de production, les exploitations agricoles familiales, qui représentent la forme de production dominante au Mali, ne génèrent plus assez de revenus pour permettre au monde rural de faire face à ses besoins. Dans ces conditions, l'ensemble des familles, qu'elles vivent de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche, a systématiquement recours à des sources de revenus subsidiaires.

L'exode rural et l'émigration font donc partie d'une panoplie de stratégies de survie. Les jeunes hommes émigrent pour assurer le bien-être de la famille étendue, mais dans certaines familles dépourvues de bras valides masculins, ce sont les filles et les femmes qui doivent « sortir » pour trouver des revenus complémentaires à même de satisfaire les besoins de base de la famille (nourriture, logement, habillement, etc.). Parallèlement, les jeunes filles et les femmes divorcées ou veuves sont souvent appelées à rejoindre leurs proches parents à l'étranger, afin de les aider dans les travaux domestiques ou dans leurs activités professionnelles (petit commerce, etc.).

A partir du début des années 1970, au moment de la vague de libéralisation de l'économie malienne, les jeunes femmes ont commencé à quitter leur campagne pour travailler dans les villes comme aide-ménagères. Progressivement, ces femmes sont également parties dans les pays voisins où les salaires étaient plus attractifs : en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Burkina Faso. Grâce à ces revenus, ces migrantes se procurent un trousseau de mariage ou contribuent au paiement des impôts et à l'acquisition de nourriture (en cas de mauvaise récolte), d'intrants agricoles (pour l'amendement du champ familial), ou de matériaux pour la réparation ou la construction de la maison.

Parallèlement, à partir des années 1980, dans le contexte des programmes d'ajustements structurels de la Banque Mondiale et du FMI, les opportunités d'emploi se sont restreintes dans la fonction publique, notamment après la mise en place d'un concours d'entrée, dans les entreprises d'Etat, et dans le secteur privé, en raison de l'étroitesse du marché du travail. Le chômage et la paupérisation des jeunes diplômés, hommes et femmes, ont fortement contribué à l'émigration. Les jeunes diplômés qui ne parviennent pas à intégrer la fonction publique se sentent souvent dans l'obligation de tenter leur chance à l'étranger. Certains profitent des traités internationaux qui garantissent la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace ouest-africain, tandis que d'autres émigrent dans d'autres régions du monde, en particulier dans les pays occidentaux et dans les pays arabes.

Selon deux études de l'OIT (1999, 2003) au sujet des travailleurs migrants, les femmes migrantes occupent généralement des catégories d'emplois très vulnérables, caractérisées par un fort lien de subordination entre employeur et employée, en raison de pratiques discriminatoires en matière d'emploi et de formation. Cette étude précise également que les femmes migrantes se sentent dans l'obligation d'accomplir des travaux peu valorisants et mal rémunérés, en particulier si ces femmes sont en situation irrégulière.

Enfin, il est important de rappeler que les réformes structurelles dans les pays du Sud ont souvent un impact dramatique sur les conditions de vie des femmes, comme le montre le phénomène de la *féminisation de la pauvreté*. Indirectement, les gouvernements sacrifient les femmes sur l'autel du développement, les abandonnant à leur sort et les poussant à vendre leur corps, comme l'explique Saskia Sussen (2003) :

« The sex trade itself can become a development strategy in areas with unemployment and poverty and government desperate for revenue and foreign exchange reserves. When local manufacturing and agriculture can no longer function as sources of employment, profits and government revenues, what was once a marginal source of earnings, profits and revenues, now becomes a far more important one. The increased importance of these sectors in development generates growing tie-ins. For instance, when the IMF and the World Bank see tourism as a solution to some of the growth challenges in many poor countries and provide loans for its development or expansion they may well be contributing to the expansion of the entertainment industry and indirectly of the sex

trade. This tie-in with development strategies signals that trafficking in women may well see a sharp expansion. These tie-ins are structural, not a function of conspiracies. » (Sussen, 2003, p. 70)

Face à ces divers types de mauvaises gouvernances, le régime démocratique doit offrir aux femmes entreprenantes la possibilité de ne pas subir *la féminisation de la pauvreté* comme une fatalité, et de revendiquer leur droit à la mobilité, ce qui suppose de voir la femme migrante comme une actrice de son propre développement (Lachenmann, 2008).

#### **IV. Rôle et intégration des migrantes maliennes**

##### **Contribution au développement du pays d'origine**

Les femmes prennent une part active dans l'amélioration du niveau de vie de leurs familles restées au pays. L'enquête que nous avons menée auprès de migrantes montre qu'elles opèrent régulièrement des transferts d'argent à leur famille au Mali, même quand leurs revenus sont modestes. Cela implique qu'elles suivent les activités de leur famille et qu'elles participent aux décisions importantes. Les femmes migrantes soutiennent généralement leurs parents, tandis que les hommes entretiennent, dans la plupart des cas, leurs propres foyers, parfois multiples en cas de polygamie formelle ou informelle. Comme l'explique Jean Piper, la contribution des femmes migrantes au développement est particulièrement significative :

« Especially as remitters, female migrants have entered the scene of international and national policy and research debates in the role of 'new' development actors. The final Report of the Global Commission on International Migration (2005) for example states that female migrants not only send back remittances in higher amounts and more regularly but also use the remittances more efficiently for local development processes than their male counterparts. The statement is strengthened by images dominating the gender and development discourse, namely that women are more responsible towards their families and communities. Therefore it is argued that special programs and projects should be developed to support female migration and allow female migrants a greater control of the use of the remittances back home. In case they are not the sender but the receiver of remittances, which is increasingly the case as well, projects are designed to train them for example in 'financial literacy. » (Piper, 2005, p. 13)

Au Mali, les statistiques disponibles ne permettent pas de connaître le poids exact des transferts opérés par les femmes par rapport au montant total des transferts qui est estimé entre 120 et 300 milliards de France CFA en 2009 (MMEIA, 2010, p. 11). Des recherches patientes et discrètes sur ce sujet seraient nécessaires, en raison des réticences des banques à fournir des données exhaustives.

##### **Intégration dans le pays d'accueil**

Lorsqu'elles arrivent dans le pays d'accueil, les migrantes maliennes sont généralement confrontées au problème de l'intégration, avec ses dimensions psychologique, culturelle et socioprofessionnelle : volonté de sauvegarder leur identité culturelle et leur honneur en tant que femme africaine ; angoisse de ne pas trouver un emploi ou de rencontrer des difficultés avec la hiérarchie dans leur nouvel emploi ; malaise et difficultés de communication face à la méconnaissance des codes européens par rapport à la « réserve » de la femme en Afrique.

De plus, le manque de formation, comme c'est le cas de la plupart des femmes émigrées, représente un facteur handicapant en matière d'adaptation au nouvel environnement socioprofessionnel. Les risques d'instabilité et de déviance psychologiques sont réels et peuvent conduire à un effritement de la personnalité et, dans certains cas, à la délinquance, à la toxicomanie et à la prostitution.

Toutefois, quand elles en ont les moyens et le temps, les migrantes maliennes tentent d'améliorer leur qualification professionnelle afin de trouver un emploi mieux rémunéré. A cet égard, le

témoignage de D. S. est intéressant. Emigrée en Côte d'Ivoire, elle a d'abord été employée dans un restaurant d'*atiéké*, un plat ivoirien à base de manioc râpé, où elle faisait la vaisselle, et nettoyait les tables ; puis, grâce à son opiniâtreté, elle est devenue responsable d'un restaurant servant des plats traditionnels ivoiriens. Autre témoignage, celui d'O. T. qui, à son arrivée en France, avait de la peine à suivre le rythme de travail dans un magasin de distribution, mais qui s'estime finalement heureuse, car elle maîtrise maintenant parfaitement la tâche qui lui est confiée. Notons, de plus, que ces deux femmes soutiennent financièrement leur famille et qu'elles ont contribué à trouver du travail à leurs proches. Enfin, notons que la plupart des migrantes maliennes apprennent avec facilité la langue du pays d'accueil, comme D. S. qui maîtrise le « baoulé », c'est-à-dire la langue la plus répandue en Côte d'Ivoire, et comme O. T. qui maîtrise le français.

Une enquête réalisée auprès de six femmes africaines vivant en Suisse et mariées à des Suisses, évoque les formes de discriminations et les difficultés d'adaptation des migrantes (Roth/Speranza, 2000) :

« All women experienced prejudice which Swiss have against black women. They also found that their own behavior did not 'fit in' and was not understood. All of them had difficult to deal with the different significance of money, time and relationships as defined by capitalistic industrial society. » (Roth/Speranza, 2000, p. 218)

Par exemple, Fatimata, Malienne de 42 ans, sans qualification professionnelle, a été l'objet de curiosité dans un village suisse où elle était la première résidente noire et où elle travaillait avec ses beaux-parents dans le restaurant familial. Elle raconte qu'elle devait se montrer, malgré elle, à des hommes venus la regarder, comme dans un parc zoologique, qui lui glissaient 10 ou 50 centimes d'euros dans la main, que sa belle-mère et son mari l'obligeaient à accepter, alors que ce geste, au Mali, est une atteinte à la dignité de la femme et le signe qu'elle est disposée à entretenir une relation ouverte. Pour se protéger, psychologiquement, Fatimata précise qu'elle remettait cet argent à son mari, aux enfants ou aux mendiants, comme s'il s'agissait d'un « *don charitable* ». Par là, elle exprimait son refus d'entretenir des relations de dépendance potentiellement dégradantes, et n'était plus tenue de témoigner de la reconnaissance, ni même de la politesse, à ceux qui lui donnaient cet argent.

De manière générale, les six femmes auprès de qui a été réalisée cette enquête évoquent les difficultés culturelles et sociales auxquelles elles se sont heurtées : formes de salutation différentes ; humiliation (femme noire = prostituée) ; refus d'accepter l'échec éventuel du mariage par la famille de la femme ; interprétations inadaptées selon des schémas culturels décalés (sorcellerie, « sens profond » de certains événements) ; changement de l'attitude du mari une fois revenu en Suisse ; etc.

Cette étude conclut que, parmi ces femmes, celles dont le niveau d'instruction était plus élevé ont progressivement réussi à développer des stratégies d'adaptation : d'une part, en intégrant progressivement les habitudes de la société suisse, notamment en matière de détente ; d'autre part, en refusant le racisme et en développant la confiance en soi, notamment à travers la participation aux réseaux d'entraide entre femmes immigrées. Par contre, l'étude remarque que l'intégration de celle de ces six femmes dont le niveau d'instruction était le plus faible a été un échec.

## Conclusion

La migration des femmes est un sujet très sensible dans la société malienne, qui demeure conservatrice malgré l'institutionnalisation de la démocratie depuis mars 1991. Il est étonnant que ce sujet n'ait pas été exploré en profondeur par les chercheurs et les experts du développement. Il n'existe pratiquement pas de statistiques relatives au nombre de femmes maliennes à travers le monde, ou à la part des remises envoyées par les femmes.

En conclusion, nous insisterons sur certains aspects dont la compréhension est capitale pour appréhender correctement la problématique de la migration féminine dans les pays subsahariens, en particulier au Mali.

Tout d'abord, la décision d'émigrer, pour les hommes comme pour les femmes, représente une décision stratégique dans un contexte particulier et face à un ensemble de causes. Autrement dit, l'émigration représente une solution, parmi d'autres, face à la pauvreté. Cette décision stratégique est prise en tenant compte des conseils des proches et avec leur soutien.

Toutefois, l'émigration des femmes se distingue de celles des hommes par des formes spécifiques, en particulier le regroupement familial. La volonté d'émancipation et d'épanouissement personnel des femmes ne doit pas être sous-estimée pour autant, puisqu'elle est à l'origine du désir d'être financièrement autonome, d'acquérir une formation de qualité et de contribuer à la satisfaction des besoins de sa famille et des proches au pays.

Dans le contexte démocratique actuel, parallèlement aux revendications en faveur de la promotion des femmes (éducation, représentation politique, rôle social, égalité de revenus), la société malienne contemporaine accepte mieux l'émigration féminine pour améliorer les chances de réussite sociale.

A l'étranger, les femmes maliennes font face à des difficultés culturelles et sociales, auxquelles elles sont généralement mal préparées, et leur capacité à y répondre dépend de leurs capacités personnelles (créativité, confiance en soi, etc.), ainsi que de leur environnement, en particulier leur mari, leur employeur, leurs collègues. Dans cette perspective, plusieurs auteurs critiquent les analyses simplistes qui présentent les femmes immigrées comme des victimes ou des bénéficiaires du système économique international (Lachenmann, 2008 ; Dannecker/Sieveling, 2009) :

« Women are constructed either as victims or as winners of, for example, global neo-liberal restructurations. (...) The notions of the feminization of poverty and the feminization of labor did play a significant role for these construction processes, leading to a simplification of gender ideas. (...) In the discourse on the feminization of poverty, for example, women have been presented as the main victims of underdevelopment, structural adjustment programs and the changes in agriculture or market systems. Only recently, with an increased awareness of 'independent' female migration, women's autonomy and subjectivity in the migration process has been considered. The complexities of women's migration trajectories, however, their lives abroad and after return have not occupied much space on the agenda of mainstream migration research. » (Dannecker/Sieveling, 2009, pp. 4-6)

Autrement dit, il est nécessaire d'analyser la mobilité des femmes de manière nuancée, au-delà des clichés, afin d'aider les femmes maliennes à se prendre véritablement en charge, de contribuer à l'évolution des mentalités au Mali et parmi les migrants, et d'encourager ces derniers à contribuer au développement durable de leurs pays d'origine et d'accueil, comme l'explique Jean Piper :

« What is needed in the current discussion on gender, migration and development is a more nuanced conceptualization of the interrelation between migration and development, taking into account the various migration patterns and forms as well as the differences between male and female migration trajectories, development visions and the existing power structures shaping their transnational life worlds. » (Piper, 2005, pp. 10-11)

## **Recommandations**

- Développer les études quantitatives et qualitatives approfondies au sujet de la migration féminine au Mali ;
- Définir et adopter des mesures raisonnées afin que les migrantes contribuent au *codéveloppement* (appui à d'autres migrant(e)s ; aide au développement durable dans le pays d'origine) ;
- Encourager la participation des femmes dans la vie politique du pays d'origine, et leur rôle en tant qu'acteur du « changement des mentalités » ;
- Préparer les femmes qui souhaitent émigrer aux défis de la vie à l'étranger et proposer une assistance psychologique dans le pays d'accueil ;
- Prévoir dans tous les programmes d'appui aux migrants des volets spécifiques consacrés aux femmes.

## Bibliographie

- Dannecker, Petra and Sieveking, Nadine (2009) : “Gender, Migration and Development : An Analysis of the Current Discussion on Female Migrants as Development Agents”, *Working Paper*, Bielefeld : COMCAD, 69 p.
- Délégation de la Commission européenne en République du Mali et Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (2009) : *Revue à mi-parcours du 10e FED - Rapport annuel conjoint, annexe 6 (Profil des migrations du pays)*, Bamako.
- ILO (2003) : *Preventing Discrimination, Exploitation and Abuse of Women Workers - Booklet 1*, Gender Promotion Programme, Geneva.
- Keita, Modibo (2010) : « La migration circulaire au Mali : diagnostic et perspectives », *Note d'analyse et de synthèse*, n° 2010/57, CARIM, Florence.
- Keita, Modibo (2010) : « La migration de haut niveau au Mali », *Note d'analyse et de synthèse*, n° 2010/04, CARIM, Florence.
- Keita, Modibo (2009) : *Effets et impacts de la crise financière et économique mondiale sur les migrants maliens*, GTZ/Eschborn (RFA), Bamako.
- Keita, Modibo (2007) : *La migration comme facteur incitatif au développement : l'expérience malienne*, Bamako.
- Lachenmann, Gudrun (2008) : “Nachbemerkung : Transnationalismus - Migration - Entwicklun” in Aikins, Joshua Kiwesi (2008) : *Conference report : Migration(s) and Development(s) - Transformation of Paradigms, Organisations, and Gendered Orders*, WP 43, COMCAD, Bielefeld, [www.uni-bielefeld.de\(en\)/tdrc/ag\\_comcad/publications/wp.html](http://www.uni-bielefeld.de(en)/tdrc/ag_comcad/publications/wp.html), pp. 89-102.
- Méribet, Omar et Gendreau, Francis (2007) : *Les questions migratoires au Mali : valeurs, sens, contresens*, Gouvernement du Mali et Délégation de la Commission européenne, Bamako.
- MMEIA et CIGEM (2010) : *Etude de capitalisation des initiatives et mécanismes en matière de transfert de fonds au Mali*, Bamako.
- Piper, Nicola (2005) : *Gender and Migration*, Paper prepared for the Policy and Research, Programme of the Global Commission on International Migration.
- Pyle, J, 2001 : “Sex, Maids and Export Processing : Risks and Reasons for Gendered Global Production Networks”, *International Journal of Politics, Culture and Society*, n° 15, pp. 55-76.
- Roth, Claudia and Speranza, Chinwe Ifejika (2000) : “African-Swiss women’s social networks”, in Jacqueline Knörr, Barbara Meier (eds) : *Women and Migration - Antropological Perspectives*, Campus Verlag and St Martin’s Press, Frankfurt, pp. 212-232.
- Schmitz, Jean (2008) : « Migrants ouest-africains vers l’Europe : Historicité et espaces moraux », in *Migrants ouest-africains - Miséreux, aventuriers ou notables ?*, Karthala, Paris, pp. 5-15.
- Sieveking, Nadine (2009) : « Dynamiques migratoires, mobilité et développement au Mali », *Working Papers*, n° 66, BMZ (Ministère allemand de la Coopération économique).
- Sussen, Saskia (2003) : “The feminization of survival alternative global circuits” in Morokvasic et al. (eds) : *Crossing Borders and Shifting Boundaries*, vol I : *Gender on the Move*, Verlag Leske and Budrich, Opladen, pp. 59-77.
- TOKTEN (2009) : *Répertoire des universitaires maliens expatriés*, Bamako.
- Zoomers, Annelies and Naerssen, Ton van (2006) : *International migration and national development in sub-Saharan Africa. Viewpoints and policy initiatives in the countries of origin*, Raboud University, Nijmegen, the Netherlands.